

<https://eps-42.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article40>



PILOTAGE PS-MS

- Les modules -

Date de mise en ligne : mardi 24 septembre 2013

Copyright © EPS 42 - Tous droits réservés

COMPETENCE ATTENDUE :

Dans un espace aménagé et protégé, en présence d'autres élèves rouleurs et piétons, se déplacer sur un engin plus ou moins stable pour effectuer un parcours simple en respectant des règles de circulation.

ENJEUX :

savoir rouler prudemment sur le trottoir et les espaces piétons, squares ou parcs, aucunement la chaussée. Les lieux de circulation visés sont des espaces partagés avec des piétons.

savoir rouler avec différents engins : porteur, tricycle, trottinette, draisienne, bicyclette.

Enchaîner des actions variées, aller droit, slalomer, contourner... est au cœur de l'activité.

PRESENTATION DE L'ACTIVITE :

Les contraintes "respect des règles de circulation" (APER) doivent être interprétées à travers le devenir élèves. Il ne s'agit pas d'apprendre le code de la route, la connaissance des panneaux de signalisation est du ressort des cycles 2 et 3.

Les piétons partagent l'espace avec les rouleurs. Les activités proposées permettent d'enrichir la connaissance de l'activité, de développer un vocabulaire actif.